



# Certification en langue allemande - niveaux A2/ B1- session 2023

publié le 05/03/2023

---

## Descriptif :

Epreuves nationales de la Certification en langue allemande

---

Cette année, 10 élèves de la classe bilangue (3ème 1 / 3ème 2) ont souhaité passer les épreuves écrites et orales de la Certification. Retour ligne automatique

Il s'agit de : Charlotte ARTUSO, Clément CARTALAS, Méline CHAUSSAT-BRUTIN, Romy GILLET, Mélanie GUILBON, ALice HELLE, Soren JUNG—MONNEREAU, Nolène MARCHAIS—SALAÜN, Marie MEILLOUR-RICHARD et Nathan PIGNON—MERCIER.

Petit rappel : qu'est-ce que la Certification en langue allemande ? Retour ligne automatique

Il s'agit d'un examen pour l'obtention du Deutsches Sprachdiplom 1 (niveau B1 du CECRL, Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) qui, en cas de réussite, permet d'attester un niveau de compétence reconnu dans tout l'espace européen. Introduite en 2006, cette Certification est le fruit d'un partenariat étroit entre la KMK (Conférence des Ministres de l'Education de la République Fédérale d'Allemagne) et le Ministère de l'Éducation Nationale. Retour ligne automatique

Elle est gratuite et s'adresse aux élèves volontaires qui souhaitent voir valider leurs compétences en allemand. Elle concerne prioritairement les élèves de seconde LV1 ou LV2 des lycées publics ou privés sous contrat, mais elle est également proposée aux élèves de 3e.

Les épreuves écrites nationales se dérouleront au collège jeudi 9 mars 2023, de 9 heures à 12 heures et consisteront en : Retour ligne manuel

- ▶ une épreuve de compréhension orale Retour ligne manuel
- ▶ une épreuve de compréhension écrite Retour ligne manuel
- ▶ une épreuve d'expression écrite .

Les épreuves orales se tiendront dans l'établissement le 28 mars 2023.

Bon courage à nos dix élèves qui ont travaillé avec enthousiasme et conviction en vue de l'obtention de ce diplôme !

Retour ligne automatique

Viel Erfolg !